

PARTICIPATION AUX JURYS D'EXAMENS ET CONCOURS

SESSION 2012

Pour permettre le versement des **vacations d'examen ou de concours** (corrections d'écrits, jury d'épreuves pratiques et orales), vous devez **compléter** le présent état de participation aux jurys d'examen et de concours et le transmettre **dûment visé** par le chef de centre d'examen ou le président du jury, accompagné de votre **convocation**, au Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, BP 64, 98845 Nouméa CEDEX.

EXAMEN ou CONCOURS ⁽¹⁾:

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Centre d'épreuve:

NOM et PRENOM : NOM DE JEUNE FILLE : N° MATRICULE PAIE ⁽²⁾ :		⁽²⁾ pour les personnels rémunérés par le Vice-Rectorat, numéro référencé en bas de la fiche de paie
<u>ENSEIGNANTS OU PERSONNELS ATOSS</u>	<u>PROFESSIONNELS</u>	
Grade : Spécialité : Etablissement d'exercice :	Fonction: Employeur Adresse: Téléphone:	

Les membres de jurys, enseignants ou professionnels, dont la rémunération principale n'est pas assurée par le Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie, division de l'enseignement privé ou division des rémunérations, des retraites et prestations, sont invités à fournir également **un RIB et une copie d'une pièce d'identité.**

CORRECTION DES EPREUVES ECRITES

MATIERE	DATE	NOMBRE DE COPIES CORRIGÉES	à remplir par la DEXCO		
			rubrique THIAIARHE	abattement	nb

INTERROGATIONS ORALES

NOTATIONS D'ÉPREUVES PRATIQUES

MATIERE	DATE	HORAIRES	à remplir par la DEXCO	
			rubrique THIAIARHE	nb de vacations
		de h à h		
		de h à h		
		de h à h		
		de h à h		
		de h à h		

à, le

Certifiés exacts les renseignements
fournis ci-dessus,

Vu et vérifié,

Signature de l'intéressé(e)

Le Chef de Centre ou président du jury

Le chef de la division des
examens et concours

Nota: Si vous avez dû vous déplacer pour vous rendre sur le centre d'examen ou de jury, vous êtes également invité à renseigner **un état des frais de déplacement** et à le transmettre conjointement au présent état de vacations